



## PROJET « EDUC-ACTEURS » 2019-2020

Le démarrage est prévu le 1er novembre 2019  
Projet à retourner **IMPERATIVEMENT**  
avant le 1<sup>er</sup> avril 2020  
à la Ligue de Football des Hauts de France

**Vous trouverez dans ce dossier :**

- La fiche d'identité du club à compléter (P.2)
- La fiche projet « EDUC-ACTEURS » à compléter (P.3)
- Le règlement et une notice pour la transmission des dossiers (P.4)

### PRESENTATION DU PROJET

### ET THEMES PROPOSES

- La promotion de la santé par la pratique sportive
- L'engagement, l'insertion des jeunes et l'éducation à la citoyenneté par le sport
- La solidarité, notamment entre les générations, autour des valeurs du sport
- Le lien entre le sport et la culture
- La promotion du développement durable, environnement au manifestations sportives
- Le club = un lieu de vie

**Vous souhaitez valoriser une action originale mise en œuvre par le ou les éducateurs ou éducatrices de votre club, pour une ou plusieurs équipes ?**

Alors présentez votre projet en complétant ce document !

# FICHE D'IDENTITE DU CLUB

Nom du club .....

District : ..... Numéro d'affiliation du club : .....

Adresse du siège social : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Courriel : .....

Site internet : .....

Adresse de correspondance, si différente du siège : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Nombre d'adhérents licenciés de l'association : .....

Dont  Hommes  Femmes

Dont – de 18 ans  Hommes  Femmes

Nombre d'équipes dans le club : .....

Vétérans : ..... U15 F: .....

Seniors: ..... U13: .....

Seniors F: ..... U13 F: .....

U19: ..... Football animation: .....

U19 F: ..... Football animation F: .....

U17: ..... Futsal : .....

U15 : ..... Football Entreprise : .....

## Identification du représentant légal (président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

## Identification de la personne chargée du présent projet « EDUC-ACTEURS »

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Catégories et niveaux de(s) l'équipe(s) concernée(s) : .....

# PRESENTATION DE L'ACTION

## Présentation de l'action :

Veillez barrer les mentions inutiles.

**Promotion de la santé par la pratique sportive**

**L'engagement, l'insertion des jeunes et l'éducation à la citoyenneté par le sport**

**La solidarité, notamment entre les générations, autour des valeurs du sport**

**Le lien entre le sport et la culture**

**La promotion du développement durable, environnement au sein des manifestations sportives**

**Le club = un lieu de vie**

- **Intitulé de l'action :**
  
- **Objectifs de l'action :**
  
- **Description de l'action :**
  
- **Public bénéficiaire (caractéristiques sociales (ZEP), nombre, etc.) ?**
  
- **Moyens humains et matériels mis en œuvre :**
  
- **Date de mise en œuvre prévue (début) et durée prévue (nombre de mois ou d'années) :**
  
- **Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :**
  
- **Budget Prévisionnel du projet :**
  
- **Informations complémentaires éventuelles :**

# REGLEMENT

*Article 1* : L'appel à projets est ouvert aux clubs de football des Districts et de la Ligue de Football des Hauts-de-France.

*Article 2* : La participation est gratuite. Elle implique l'acceptation du présent règlement.

*Article 3* : Le dossier est constitué du présent document auquel pourront être joints tous autres supports explicatifs comme diaporama, film etc. **Ils doivent toutefois respecter les critères de la page 3.**

*Article 4* : Les dossiers « EDUC-ACTEURS » seront transmis ou déposés au siège de la Ligue de Football des Hauts-de-France pour le **1<sup>er</sup> avril 2020 dernier délai. Sans le respect des critères page 3 ou étant hors délai, les dossiers seront refusés.**

*Article 5* : Le jury de la **Commission Régionale Comportements, Éducation, Prévention, se réunira courant avril 2020 pour sélectionner les meilleurs projets. Les éducateurs sélectionnés seront convoqués ultérieurement, afin de venir soutenir leur projet devant le jury.**

*Article 6* : Les décisions du jury sont sans appel.

*Article 7* : **Récompenses Les meilleurs projets se verront ainsi récompensés par la Ligue de Football des Hauts-de-France, ils recevront pour leurs clubs, une dotation matérielle en fonction des besoins exprimés. Le 1<sup>er</sup> 1000 €, le 2<sup>ème</sup> 800 €, le 3<sup>ème</sup> 700 € et les autres à hauteur de 500 €.**

*Article 8* : L'organisateur ne pourra être tenu responsable, si cette opération, pour des raisons indépendantes de sa volonté, devait être en totalité ou partie modifiée ou annulée.

*Article 9* : Pour clore cette opération, une remise de récompenses sera organisée par la Ligue pour mettre à l'honneur tous ces « EDUC-ACTEURS ». **Les clubs absents lors de cette manifestation, ne pourront, en aucun cas prétendre à recevoir la dotation qui leur était dévolue.**

## PROCEDURE DE RETOUR

Le dossier complet est à retourner par courrier avant le **1<sup>er</sup> AVRIL 2020 DELAI DE RIGUEUR.**

Au siège de la Ligue de Football des Hauts-de-France, à l'attention de Madame Anne-Sophie LAURENT 47 avenue du Pont de Bois, CS 20363  
59666 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Ou par courriel : [al Laurent@lfhf.fff.fr](mailto:al Laurent@lfhf.fff.fr)

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Jean-Yves TAS au 06.42.44.63.86 [jean-yves.tas@wanadoo.fr](mailto:jean-yves.tas@wanadoo.fr)